

PROJET ASSOCIATIF



MAISON POUR TOUS

LEO LAGRANGE PAU

V.31102025

2026 – 2030

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	4
2. NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION	6
3. LES ATTENTES ET BESOINS DE NOS PARTIES-PRENANTES	10
4. LA GOUVERNANCE	12
5. NOS PRIORITES EN TANT QU'EMPLOYEUR	13
6. LE PARTENARIAT	15
7. NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES	17
CONCLUSION	19

PREAMBULE

De Marie-Josée MUSSI, Présidente

En tant que présidente de la Maison pour Tous, il me semble essentiel de commencer ce projet associatif par une réflexion sur notre mission collective et l'impact que nous souhaitons avoir sur notre territoire et ses habitants.

La Maison pour Tous est un lieu de convivialité, de partage, de rencontres et d'actions. Elle s'engage à être un acteur essentiel de la vie sociale, culturelle et citoyenne en favorisant l'inclusion, la solidarité et l'épanouissement personnel de chacun.

Elle s'appuie sur les valeurs de **Partage, Épanouissement, Innovation, Engagement, Laïcité, Liberté et Justice Sociale**.

Ce projet associatif que nous vous présentons aujourd'hui s'inscrit dans une démarche dynamique et participative de l'ensemble des parties prenantes : administrateurs, bénévoles, professionnels, élus locaux et partenaires institutionnels.

Il est le fruit d'une réflexion partagée et d'une volonté commune : celle de créer un espace où chacun, quelle que soit sa situation, puisse se sentir bien, se réaliser et participer à la construction d'une société plus juste et solidaire.

À travers des activités variées : culturelles, sportives, éducatives, citoyennes, nous souhaitons offrir un espace où chacun peut s'exprimer, se développer et trouver sa place, quel que soit son âge, son origine, sa situation sociale ou son parcours de vie.

Je vous invite à découvrir dans ce projet les valeurs et les axes de développement qui guideront notre action dans les mois et années à venir, avec la ferme conviction que, ensemble, nous pouvons faire de la Maison pour Tous un lieu toujours plus ouvert, inclusif et vivant.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement à nos côtés pour que ce projet prenne vie et réponde à nos aspirations communes.

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

- **Notre histoire : « Bâtir la citoyenneté de demain », Léo Lagrange**

La **Maison Pour Tous LEO LAGRANGE PAU** fut créée en mars 1958. Affiliée à la Fédération Léo Lagrange, elle contribue au réseau dans un échange d'expertises et en s'impliquant dans la mise en œuvre de projets portés par la Fédération.

- **Notre objet social**

Conformément à nos statuts, notre association a pour buts :

- D'organiser pour ses adhérents des actions d'animation, d'information, de conseils, de recherche dans les domaines de l'animation, de l'éducation, du sport, de la culture, des loisirs, de l'art, de la communication...
- De favoriser toutes initiatives concourant au développement local, social, culturel
- D'apporter du soutien, de l'aide à des initiatives d'habitants et d'associations.

- **Nos missions**

Léo Lagrange PAU déploie ses missions selon 3 axes : promouvoir la cohésion sociale, prévenir les risques de dégradation des situations et proposer un accompagnement adapté.

En effet, au service de la **cohésion sociale**, les équipes de Léo, dans leurs actions quotidiennes, contribuent au vivre-ensemble et à la lutte contre l'isolement et la solitude. Elles participent également à l'accès aux droits en orientant au mieux les publics vers le droit commun et développent la citoyenneté des parties-prenantes, notamment par l'engagement bénévole.

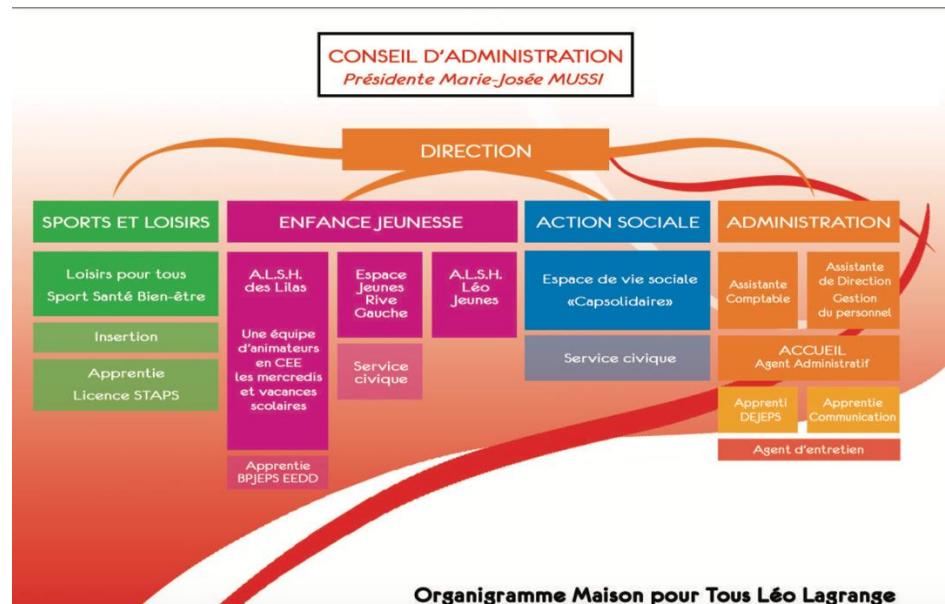
En capacité de repérer les besoins des publics, les équipes de Léo Lagrange proposent également des actions ciblées pour **prévenir** l'aggravation de situations sociales, familiales ou de santé et/ou prévenir des conduites potentiellement à risque.

Enfin, elles proposent également, avec une pédagogie adaptée (supports, activités...) aux plus jeunes comme aux séniors, un **accompagnement individuel et/ou collectif**. L'objectif est de faire prendre conscience à chacun de ses potentialités et favoriser la mise en action en proposant des terrains d'expérimentation dans un cadre sûr.

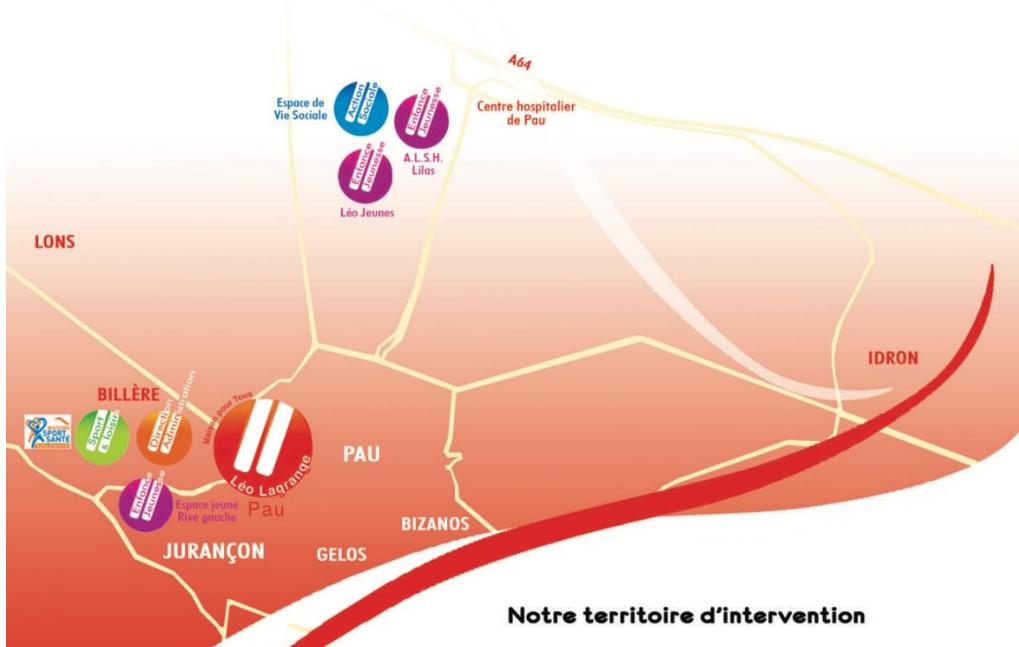
La Maison Pour Tous Léo Lagrange souhaite participer, avec humilité, à l'épanouissement de tous, pour que chacun trouve sa place dans une société que nous rêvons juste et solidaire.

- **Nos services**

Pour répondre à ces missions, Léo Lagrange Pau propose des actions dans les champs du sport, de la culture et des loisirs, de la santé, de l'insertion sociale via des projets et des actions construits par les professionnels en collaboration étroite avec les bénéficiaires et les partenaires.



- **Notre territoire d'intervention : le Béarn**



2. NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

LEO LAGRANGE PAU accueille une diversité de publics, adolescents, séniors, familles. A l'occasion de l'écriture de son Projet Associatif, l'Association a souhaité affirmer ses valeurs fondatrices, qui guident les pratiques des équipes au quotidien et rendent compte des priorités dans son offre de service.

La formulation de ces valeurs et des principes associés a été nourrie de propositions faites par des administrateurs, bénévoles et salariés.

PARTAGE

EPANOUISSEMENT

INNOVATION

ENGAGEMENT

LAÏCITE

LIBERTE

JUSTICE SOCIALE

Chaque valeur a été définie puis déclinée en principes d'action, détaillées ci-après.

PARTAGE

S'il se définit comme le fait de diviser, répartir et mettre en commun, le **partage** va bien au-delà : il engage à **ouvrir des espaces de rencontre, de transmission et de réciprocité**, dans une dynamique collective.

Les pratiques associatives que nous portons s'ancrent dans les principes suivants :

- **Mettre en mouvement par le partage, en mobilisant les compétences, les énergies, les expériences et les engagements de chacun.**
- **Valoriser la diversité des vécus et des parcours, en permettant à chacun de s'exprimer et d'être reconnu.**
- Assurer la **transmission** des savoir-faire et des savoirs-être, pour favoriser l'autonomie, la professionnalisation et la pérennité des actions.
- Reconnaître et partager les difficultés, dans une logique **d'entraide, de solidarité et de soutien**.
- Promouvoir le partage **des cultures**, dans une perspective inclusive et interculturelle.
- Cultiver la **convivialité** comme un moyen essentiel de se rassembler, de créer du lien et de construire un climat de confiance.
- Construire des **passerelles** entre services et actions, pour fluidifier les parcours et offrir des réponses coordonnées aux publics.
- Encourager la **mutualisation** des moyens et des compétences, en renforçant les coopérations internes et les partenariats territoriaux.
- Soutenir la **co-construction des projets**, afin de garantir une véritable participation et de faire de chaque personne **un acteur** à part entière.

Nous souhaitons être un **lieu ressource et de repères**, accessible et lisible pour les usagers comme pour les partenaires.

EPANOUISSLEMENT

L'épanouissement désigne l'accomplissement personnel et l'éclosion des potentialités de chacun.

Nos pratiques se déploient autour des principes d'action suivants :

- Reconnaître la place du **loisir et de l'activité physique comme vecteurs** d'enrichissement personnel de plaisir et de lien social.
- Rechercher ce qui valorise, en s'appuyant sur les **ressources et les forces** de chaque personne et permettre ainsi à chacun de reprendre confiance en soi.
- Développer le **sens critique**, pour encourager la réflexion, l'émancipation et la prise de recul.
- Soutenir les **apprentissages**, développer **l'autonomie** et permettre l'épanouissement par la mise en œuvre de projets porteurs de sens.
- Favoriser le **rebond** pour les familles, en les accompagnant dans le dépassement des difficultés et des obstacles rencontrés.
- Veiller au **bien-être de tous**, dans une dynamique inclusive et respectueuse des rythmes de chacun.
- Donner du **sens au travail**, tant pour les professionnels que pour les bénévoles, en les associant pleinement à la mission associative.
- Faciliter l'accès à la formation, développer et **reconnaitre l'expertise** des professionnels comme des bénévoles, dans une dynamique de **développement continu** des compétences.

INNOVATION

L'innovation se définit comme le pouvoir de créer, d'inventer, d'imaginer des réponses nouvelles à des besoins peu ou mal couverts. Dans notre projet associatif, elle n'est pas un simple levier d'adaptation : elle incarne une dynamique permanente d'ouverture, de remise en question et de progression collective.

Innover, c'est solliciter **l'intelligence collective de toutes les parties prenantes** — professionnels, bénévoles, usagers, partenaires — pour penser autrement, faire évoluer les pratiques et imaginer des solutions pertinentes, audacieuses et durables.

Les principes d'action qui sous-tendent notre démarche d'innovation sont les suivants :

- **Essayer, expérimenter, être novateur, même au risque de se tromper, dans une logique d'apprentissage continu.**
- **Anticiper les évolutions, afin de rester en phase avec les transformations de notre société.**
- **Valoriser les potentiels, en libérant la créativité et les talents individuels et collectifs.**
- **Oser la fantaisie, l'originalité, et se permettre de sortir des sentiers battus pour répondre autrement aux besoins exprimés.**
- **Être fier du projet collectif** auquel chacun contribue, et s'y reconnaître.
- Encourager la proposition et le partage d'idées nouvelles, à tous les niveaux de l'organisation en vue de renforcer le **sentiment d'appartenance**, en impliquant chacun dans les dynamiques d'innovation.

LAÏCITE

La laïcité est un principe fondamental de notre société républicaine, qui consacre la séparation entre la sphère civile et la sphère religieuse. Elle garantit à chacun la liberté de conscience, de croire ou de ne pas croire, et assure un cadre de vie commun fondé sur le respect.

Les pratiques associatives guidées par le principe de laïcité reposent sur les engagements suivants :

- **Accompagner la compréhension et la mise en œuvre des règles de laïcité, dans le respect du cadre légal et des références institutionnelles.**
- Faire preuve de **neutralité**, notamment dans l'expression des opinions personnelles, afin de garantir un environnement accueillant pour tous.
- S'engager dans la **lutte** contre toutes les formes de **discrimination**, notamment celles fondées sur les convictions ou les appartenances religieuses.
- Veiller à ce qu'il n'y ait **ni empêchement, ni obligation** en matière de croyance ou de pratique religieuse.
- Adopter une posture de **non-jugement**, pour favoriser un climat de confiance et de dialogue.
- Respecter la diversité des croyances **sans aucun prosélytisme**.

ENGAGEMENT

L'engagement désigne l'acte de se mettre au service d'une cause ou d'une mission.

S'engager, c'est faire le choix d'agir pour l'autre et pour soi, dans une **démarche solidaire, inclusive et respectueuse**. L'engagement n'est pas à sens unique : il repose sur une **réciprocité** des relations, sur une reconnaissance mutuelle des apports et sur un cadre partagé d'éthique et de valeurs.

Les principes suivants guident nos pratiques professionnelles et de gouvernance en matière d'engagement :

- S'engager dans une dynamique collective, au service d'une cause partagée, en lien étroit avec les **besoins du territoire et des publics**.
- Sensibiliser aux **grands enjeux de société** pour faire de l'engagement un levier de transformation sociale.
- **Susciter l'engagement, notamment par le bénévolat, en proposant des espaces ouverts, accessibles et porteurs de sens.**
- Offrir la possibilité à chacun de (re)trouver une place, en favorisant la **participation active et l'implication citoyenne**.
- Encourager l'adhésion à une **posture partagée et une éthique commune**, fondées sur le respect, la solidarité et la responsabilité.
- **Encadrer les engagements dans une Charte du bénévolat, qui reconnaît les droits, les responsabilités et les limites de chacun.**

LIBERTE

La liberté désigne la situation d'une personne qui n'est pas soumise à une domination ou à une contrainte, qui peut agir selon sa propre volonté, dans le respect. Elle se manifeste par l'autonomie, la capacité de choisir, de s'exprimer, de s'engager et de participer activement à la vie collective.

Dans le cadre de nos actions, les principes suivants guident notre mise en œuvre de la liberté :

- Promouvoir la **liberté d'expression et d'action**, en permettant à chacun de dire, de faire, de contribuer.
- Reconnaître la **liberté de donner**, de transmettre, de s'investir dans des relations d'entraide et de solidarité.
- Offrir la possibilité de faire des **choix**, en respectant les rythmes, les préférences et les convictions individuelles.
- Inscrire la liberté dans le **respect du collectif**, de ses règles, de ses dynamiques et de ses objectifs communs.
- Reconnaître qu'il est légitime de **savoir dire « non »** pour se préserver et agir dans le champ du possible.

Ainsi conçue, la liberté n'est pas un droit abstrait, mais une réalité vivante, favorisée et soutenue au quotidien dans les actions de l'association. Elle est une condition de l'émancipation, du respect mutuel et de la participation citoyenne.

JUSTICE SOCIALE

La justice sociale repose sur le principe fondamental selon lequel chaque individu, indépendamment de sa condition, doit pouvoir bénéficier de l'égalité des droits et des chances, qu'ils soient économiques, sociaux ou politiques. Nous souhaitons participer, en toute humilité et à notre échelle, à réduire les inégalités et à garantir la dignité de chacun.

Les principes d'action qui structurent notre engagement pour une justice sociale effective sont les suivants :

- **Prendre soin des publics accueillis, en leur offrant un accompagnement adapté, bienveillant, respectueux et équitable.**
- S'appuyer sur les compétences de **partenaires et acteurs** pour **orienter** les publics en fonctions de leurs demandes et/ou besoins.
- Affirmer le **respect de la singularité** de chacun, en reconnaissant les parcours, les identités et les besoins spécifiques de chaque personne.
- Favoriser l'**accessibilité** de nos services et de nos actions à l'ensemble des publics, sans distinction d'origine sociale, économique ou culturelle.
- Agir en faveur de l'**accès aux droits**, en accompagnant chacun dans la connaissance, la compréhension et l'exercice effectif de ses droits fondamentaux.
- Proposer des **espaces d'apprentissage de la sociabilisation**, pour permettre à chacun de trouver sa place dans un cadre collectif, respectueux et bienveillant.

Ces valeurs et principes d'actions sont mis en œuvre au quotidien pour répondre aux besoins et attentes des différentes parties-prenantes de la Maison Pour Tous Léo Lagrange.

3. LES ATTENTES ET BESOINS DE NOS PARTIES-PRENANTES

Pour écrire ce Projet Associatif, Léo Lagrange Pau a souhaité identifier ses principales parties-prenantes, groupes d'acteurs impactés ou ayant une influence sur son projet et ses objectifs, et leurs besoins.

Les attentes et besoins des publics peuvent être décrits comme suit :

Ceux des enfants (3-11 ans) :

- Grandir dans un environnement bienveillant et sécurisant,
- Développer la curiosité, l'imaginaire et le goût de la découverte,
- Apprendre à vivre ensemble, partager et coopérer,
- Profiter d'activités ludiques, sportives et culturelles adaptées à chaque âge,
- Favoriser l'autonomie et la confiance en soi,
- S'épanouir à travers le jeu, la créativité et la nature.

Ceux des adolescents :

- Favoriser leur émancipation,
- Garantir un accès à des loisirs, à la culture et au sport,
- Renforcer les liens sociaux,
- Permettre un accès aux droits et à la santé,
- Encourager la création de contenus et l'expression personnelle,
- Offrir des espaces d'occupation valorisants.

Ceux des adultes :

- Rompre l'isolement et créer des relations de confiance et de solidarité.
- Les écouter, les considérer comme porteurs de savoirs et de compétences
- Apprendre, développer des savoirs, des compétences numériques, linguistiques, sportives, culturelles ou citoyennes.
- Les aider à être acteurs, co-constructeurs des projets, avoir la possibilité de proposer et de s'impliquer.

Ceux des séniors :

- Maintenir et renforcer les liens sociaux,
- Bien vieillir via une activité physique adaptée,
- Proposer des activités de groupe épanouissantes.

Ceux des familles :

- Disposer de solutions de garde adaptées,
- Bénéficier de moments de répit parental,
- Avoir accès à des écoutes, conseils et orientations en cas de difficulté,
- Pouvoir profiter de loisirs partagés et de temps de détente familiaux.

Les partenaires institutionnels (Collectivités locales, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Services de l'État) expriment des attentes précises quant à l'engagement des structures qu'ils soutiennent. Parmi ces besoins, on retrouve :

- La capacité à rendre compte de manière rigoureuse et transparente de la mise en œuvre des actions financées.

- La contribution active à l'insertion sociale et professionnelle, notamment des publics les plus vulnérables.
- La valorisation de leurs propres engagements et politiques publiques, à travers les actions menées par l'association Léo Lagrange.
- La volonté de participer à une dynamique territoriale concertée et inclusive.
- La mise en œuvre d'actions en collaboration avec d'autres acteurs locaux, dans une logique de synergie.
- Une aptitude à répondre à des missions de service public déléguées, avec un souci constant d'efficacité et d'innovation.
- Respect de la réglementation.

Les élus locaux attendent eux des structures associatives qu'elles soient des relais efficaces de leur politique publique. Leurs besoins s'articulent autour des éléments suivants :

- La proposition d'une offre de services diversifiée et adaptée aux besoins des différents publics (jeunes, familles, personnes âgées, etc.).
- La garantie d'une situation financière saine et maîtrisée, assurant la pérennité des projets.
- Une valorisation de l'action politique locale à travers la vitrine que représente l'association Léo Lagrange.
- La mise en valeur du territoire, tant sur le plan social que culturel ou environnemental.
- Une réactivité et une capacité d'adaptation dans la mise en œuvre des projets, en fonction des urgences ou priorités locales.
- La prise en compte de thématiques clés telles que le sport, la santé, l'environnement, ou encore la lutte contre l'isolement social.
- Une augmentation de la capacité d'accueil pour la petite enfance, répondant à un besoin croissant des familles.
- Mutualisation et complémentarité.

Enfin, les bénévoles expriment des attentes spécifiques, garantes de leur engagement durable :

- Pouvoir participer à des activités et événements en lien avec leurs compétences et centres d'intérêt,
- Avoir accès à des espaces (salles, matériel) facilitant leur contribution,
- Disposer d'un abonnement ou cadre souple leur permettant de s'investir librement,
- Se sentir utiles et reconnus dans leur action,
- Vivre des moments conviviaux et collectifs.

Les salariés et membres du Comité Social et Économique (CSE) expriment également des besoins et attentes, identifiées et travaillées en partie 5 - « Nos priorités en tant qu'employeur » - du présent document.

Ces besoins sont au cœur des perspectives d'évolution des activités proposées par Léo Lagrange. La gouvernance associative est responsable et garante du bon fonctionnement de l'Association.

4. LA GOUVERNANCE

Association de loi 1901 à but non lucratif, l'Association est dirigée à date par un(e) Président(e), soutenu par un Bureau composé d'un(e) Vice-Président(e), d'un(e) Trésorier(e) et d'un(e) secrétaire. La gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration de 21 membres répartis selon 3 collèges : Membres Fondateurs, Membres d'Honneur et Membres adhérents.

Être administrateur à La Maison Pour Tous Léo Lagrange permet de participer à des projets innovants et multi-partenariaux, d'être acteur de la vie associative (engagement citoyen) et de partager des expertises et réseaux d'horizons différents.

La gouvernance promeut une proximité entre administrateurs, salariés et bénévoles. Elle souhaite s'ouvrir à toutes les personnes intéressées à contribuer, notamment les partenaires de terrain et les bénéficiaires directs de ses actions.

Les administrateurs bénévoles ont un rôle stratégique et politique qu'ils souhaitent exercer dans des conditions optimales et auxquels chaque acteur de l'Association veille :

- Le respect des valeurs fondatrices de l'association, dans toutes les actions menées.
- L'exercice d'un pouvoir de décision stratégique clairement défini.
- Une gestion rigoureuse et transparente, tant sur le plan financier qu'humain.
- Une cohésion et un esprit d'équipe fort au sein du Conseil d'Administration.
- Une aide à la décision documentée, issue d'un travail d'analyse et de concertation.
- Une communication fluide et pertinente, tant interne qu'externe, au service de la visibilité et de la légitimité de l'organisation.

Le Directeur apporte l'ensemble des éléments techniques qui favorisent l'aide à la décision et contribue à l'application des décisions du Bureau et du Conseil d'Administration avec l'ensemble des équipes opérationnelles qu'il encadre.

Il dispose d'une délégation de pouvoir qui lui permet de mettre en œuvre les orientations décidées par le Conseil d'Administration. Il est en cela soutenu par les équipes composées de professionnels engagés.

Nous souhaitons leur indiquer nos priorités en tant qu'employeur.

5. NOS PRIORITES EN TANT QU'EMPLOYEUR

Projeter nos valeurs et nos orientations dans ce Projet Associatif nécessite aussi de formuler la place que nous accordons à nos ressources humaines, professionnels dans nos différents champs d'intervention, qui agissent quotidiennement auprès des publics accueillis et accompagnés.

A destination de ces professionnels et pour la pleine réalisation de leurs missions, l'association souhaite prendre en compte plusieurs éléments de son environnement :

- La réalité économique du secteur des loisirs et de l'éducation populaire, basée sur des financements non pérennes et fléchés, impacte la projection pluriannuelle et la nature des activités et postes.
- Les difficultés de recrutement dans le secteur de l'animation, même si l'Association peut mettre en avant le faible turn-over de ses équipes depuis plusieurs années, peut complexifier certaines activités saisonnières.
- La coexistence d'équipes pérennes et d'équipes saisonnières, pour lesquelles les besoins d'accompagnement, notamment à la prise de poste, vont être différents.
- La complémentarité des expériences et expertises au sein de l'équipe (âges, métiers, savoir-faire) qui exige de la part du management : de l'adaptation et de l'écoute dans l'accompagnement des salariés au quotidien.

Les attentes exprimées par les salariés au sein de l'organisation recoupent plusieurs dimensions :

- Une qualité de vie et des conditions de travail favorables, garantes de leur bien-être au quotidien.
- Une autonomie dans l'exercice de leurs missions, leur permettant de déployer pleinement leur potentiel et leur sens des responsabilités.
- Une cohésion d'équipe forte, fondée sur la solidarité, la bienveillance et la collaboration.
- Un travail porteur de sens, en lien avec une finalité claire et utile, qui suscite l'adhésion et l'implication.
- Un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, condition indispensable à la durabilité de l'engagement.
- Un épanouissement professionnel, passant par la possibilité de se réaliser, de progresser et de se sentir utile.
- Une reconnaissance explicite du travail accompli, y compris via une rémunération juste et équitable, tant sur le plan individuel que collectif.
- Un accès facilité à la formation et à la montée en compétences, gage d'évolution et de valorisation professionnelle.
- Une relation de proximité et de confiance avec les administrateurs, permettant un dialogue ouvert.

Au vu de ces constats, et afin d'articuler engagement professionnel et bien-être au travail, nous souhaitons afficher huit priorités :

- Soutenir et faire monter en compétences chaque salarié et encadrant tout au long de son engagement au sein de l'Association et en faveur de la réussite de sa carrière.
- Apporter de la sécurité, en luttant contre les risques professionnels, en appliquant et en faisant connaître la réglementation du travail.
- Promouvoir un management agile et participatif, alliant accompagnement, rappel et tenue du cadre.
- Veiller à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail à travers une évaluation concertée et régulière des situations de travail et des risques psychosociaux, dans le cadre d'un dialogue social ouvert.
- Favoriser la mise en œuvre d'un management soutenant et exigeant, à l'écoute et en mesure de tenir le cadre et les perspectives fixées par l'Association.
- Rendre claires les règles qui encadrent la vie au travail : délégations de responsabilités, droits et devoirs de chacun, convention collective « animation ».
- Assurer l'accueil et l'accompagnement à la prise de poste des nouveaux collaborateurs, adaptés à la nature des contrats.
- Proposer des espaces de co-construction et de participation (autour de bilan, retours d'expériences ou nouveaux projets), où salariés et administrateurs pourront être forces de propositions.
- Reconnaître le rôle du Comité Social et Economique (CSE), partenaire du dialogue social. La Direction s'engage à le concerter ou l'informer en amont des décisions qui impactent les salariés dans le cadre d'échange constructif.

Léo Lagrange Pau ne peut pas et ne souhaite pas réaliser ses missions seul. Aussi, elle a besoin de clarifier ses modalités de coopération avec les partenaires qui font partie de l'environnement.

6. LE PARTENARIAT

Les équipes de Léo Lagrange sont inscrites au sein d'un maillage d'acteurs divers, institutionnels et opérationnels. La participation, voire l'animation, de certains réseaux répond à l'objectif de mutualiser des compétences au service d'un territoire, apporter l'expertise de Léo Lagrange, notamment en matière d'éducation populaire, et de permettre un essaimage des actions en faveur du public-cible.

Dans la construction et la structuration de l'Association, les partenaires clés ont été et sont :

- Le partenaire fondateur : la Fédération Léo Lagrange.
- Les partenaires *institutionnels* tels que la Ville de Pau et la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, les services de l'État (Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) / Directions Régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)), le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) / la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), la Ville de Jurançon, le Conseil Régional, l'Agence Régionale de Santé et le Groupement d'Intérêt Public Développement Social Urbain (GIP DSU).
- Les partenaires *d'action*, choisis pour permettre aux services de Léo Lagrange de remplir leurs missions et à l'Association de répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés.

LES PRINCIPES AU FONDEMENT DE NOS PARTENARIATS

Léo Lagrange Pau souhaite fonder la construction de ses partenariats sur les principes suivants :

- La complémentarité des compétences
- Le partage des valeurs
- L'implication et le dynamisme des partenaires
- La co-responsabilité dans la réussite des actions
- L'équilibre des investissements (financiers, matériels, humains...), logique du donnant-donnant
- La clarté des engagements réciproques et limites de chacun (via conventions)
- La communication : se faire le relai de chaque partenaire investi ensemble dans une action
- L'honnêteté intellectuelle dans les échanges.

Ce réseau de partenaires peut être décrit de la façon suivante. Il ne s'agit pas là d'être exhaustif mais de rendre compte de la diversité des partenariats construits et le sens que chacun a pour l'accompagnement des personnes accueillies au sein de l'Association.

- Insertion professionnelle : Missions locales, France Travail, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), Organisation Internationale pour les Migrants (OIM), transition, Activités Physiques et Sportives (APS), élan béarnais Pau Nord-Est...

- Santé/bien-être : médicaux et paramédicaux, Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM), Centre Hospitalier des Pyrénées (CHP), Hôpital, Mutualisons les Initiatives entre Agriculteurs et Mangeurs (MIAM), Malakoff Humanis, Maison sport santé...
- Enfance / Jeunesse : établissements scolaires, Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), centres sociaux, réseau parentalité Pau Nord-Ouest...
- Accès aux droits : Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion (SDSEI), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)...
- Loisirs et cultures : associations culturelles, réseau JPA, collectif Touskiflot...
- Soutien et aide aux associations : réseau PALVA (actions de formations en direction de bénévoles) ...
- Sport : Union Nationale Sportive Léo Lagrange, Union Régionale Sportive Léo Lagrange Nouvelle-Aquitaine, clubs sportifs...

Aux vues de l'analyse des attentes et besoins que nous souhaitons couvrir, et de notre contexte institutionnel - gouvernance et partenariat -, nous avons formulé cinq orientations stratégiques, qui guideront notre développement dans les 5 années à venir.

7. NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Suite à la réalisation d'un diagnostic, 5 orientations stratégiques ont été définies pour les 5 ans à venir.

ORIENTATION 1 : Proposer une offre innovante et diversifiée

Objectifs :

- Développer des actions « passerelles » entre services et avec les partenaires pour permettre d'accompagner au mieux les publics
- Favoriser l'expérimentation d'offres innovantes avec évaluation et plan d'actions pour duplication
- Dans le périmètre de nos missions, répondre aux besoins non ou partiellement couverts avec les parties-prenantes
- Développer une offre « aller vers » et « hors les murs »
- Favoriser la convivialité dans nos actions
- Assurer une veille sur les besoins repérés des publics et les impacts des actions menées

ORIENTATION 2 : Renforcer l'ancrage territorial par une stratégie partenariale proactive au service de projets communs

Objectifs :

- Construire des synergies humaines, techniques et financières avec des partenaires locaux
- S'inscrire dans une dynamique de territoire en étant force des propositions
- Maintenir le réseau de Léo Lagrange, le développer et prendre une part active dans la réussite du maillage territorial
- Anticiper les besoins, les opportunités ou les risques en vue de construire des actions avec les autres acteurs du territoire.

ORIENTATION 3 : Soutenir le bien-être, l'engagement et le développement des compétences des professionnels de l'Association

Objectifs :

- Formaliser une politique Ressources Humaines qui comprendra un axe Qualité de Vie et Conditions de Travail
- Développer le recours aux outils numériques en vue d'optimiser et simplifier la gestion administrative quotidienne
- Créer une dynamique d'équipe en lien avec les élus du conseil d'administration et les bénévoles pour insuffler nos valeurs dans le respect de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)
- Optimiser l'organisation de travail en favorisant la transversalité et les mutualisations internes
- Consolider, capitaliser et renforcer en compétences les secteurs d'activité.

ORIENTATION 4 : Renforcer et pérenniser l'Association

Objectifs :

- Élaborer un plan de communication interne et externe qui aura notamment pour objectifs de :
 - Valoriser le territoire et les parties-prenantes : les habitants, les financeurs, les élus, les partenaires
 - Formaliser et faire connaître l'identité et la singularité de Léo Lagrange
 - Assurer la notoriété de Léo Lagrange auprès de ses parties prenantes
 - Mettre en valeur la diversité des activités réalisées
 - Être repéré et reconnu comme expert dans nos champs d'intervention
- Mobiliser les membres du Conseil d'Administration dans la dynamique de projets de l'Association
- Fidéliser les adhérents et bénévoles et en rechercher de nouveaux
- Déployer des formations à l'attention des bénévoles et administrateurs
- Assurer la viabilité financière de la structure par une veille active (Appels d'Offres / recherche de financements type Fond Social Européen, mécénats...)
- Accompagner le changement des pratiques et de l'organisation pour s'adapter à l'évolution du contexte social, économique et politique

ORIENTATION 5 : Porter une démarche « Responsabilité Sociétale des Organisations » (RSO) au sein de l'Association

Objectifs :

- Former l'ensemble des parties-prenantes internes de Léo Lagrange à la RSO
- Intégrer la démarche RSO dans la culture associative de Léo Lagrange
- Coconstruire un plan d'actions à court, moyen et long terme
- Introduire dans le cahier des charges du projet immobilier des attentes et contraintes liées à l'ambition RSO
- Faire du projet immobilier un laboratoire RSO pour Léo Lagrange

CONCLUSION

Dans un contexte marqué par l'incertitude et la complexité croissante, il n'est pas aisés pour une association d'intérêt général, à taille humaine, de trouver sa place et d'assurer sa pérennité tout en gardant son identité.

Pourtant, Léo Lagrange Pau a su démontrer jusqu'à aujourd'hui une certaine agilité, lui permettant de proposer des actions de qualité, pertinentes et innovantes, reconnues sur le territoire et en phase avec les besoins de ses bénéficiaires.

La réécriture du projet associatif, menée dans une démarche participative et proactive, était essentielle pour redonner du sens, confronter nos points de vue et réfléchir à notre avenir.

Ce travail collaboratif, particulièrement plaisant, porté par une équipe, administrateurs, bénévoles et salariés, a permis de prendre du recul, d'affiner nos orientations futures et de réaffirmer notre engagement à évoluer, s'adapter et s'améliorer au service de tous.

Dans un monde où la communication et le lien social se fragilisent face à l'individualisme, nous renouvelons nos engagements, en toute humilité, à favoriser le dialogue et le partage pour mieux se connaître et se comprendre et tout simplement vivre ensemble, parce que la cohésion sociale passera par une écoute active à tous les niveaux.

« Bâtir la citoyenneté de demain » est un enjeu de taille, nous sommes prêts à relever le défi.

Pierre BREGEAUX, Directeur